



# KOF Bulletin

N° 124, Décembre 2018

ÉDITORIAL ..... 2

## CONJONCTURE ET RECHERCHE

- La Suisse « fer de lance de l'innovation », une renommée encore méritée ? ..... 3
- KOF Indice du marché de l'emploi des jeunes :  
il y a inadéquation des compétences et inadéquation des compétences ..... 6
- Les dépenses de santé poursuivent leur hausse, mais au ralenti par rapport au PIB ..... 8

## INDICATEURS DU KOF

- KOF Indicateur de la situation des affaires : léger redressement ..... 10
- KOF Baromètre conjoncturel : léger assombrissement des perspectives ..... 12

AGENDA ..... 16

# ÉDITORIAL

La dernière édition du Bulletin de l'année 2018 illustre à nouveau l'étendue des thèmes de recherche de nos collègues. À intervalles réguliers, ceux-ci analysent les activités d'innovation en Suisse. La Suisse continue de figurer parmi les pays les plus novateurs du monde, mais des réserves à ce sujet se font plus insistantes depuis quelques années. Vous en saurez plus en lisant notre premier article.

Le deuxième article porte sur une autre comparaison internationale. Il y est question de la situation des jeunes sur le marché de l'emploi. L'indice du marché de l'emploi des jeunes du KOF révèle la situation des jeunes sur le marché du travail de 178 pays, à l'aide d'une approche multidimensionnelle. Dans leur dernière enquête, les chercheurs se sont particulièrement intéressés au thème de l'inadéquation des compétences (Skills Mismatch). Autrement dit, l'offre en jeunes sur le marché de l'emploi coïncide-t-elle avec la demande, y a-t-il adéquation ? Même si certains pays présentent des taux d'inadéquation des compétences équivalents, il convient d'en analyser les causes dans chaque pays pour y trouver la solution qui convient.

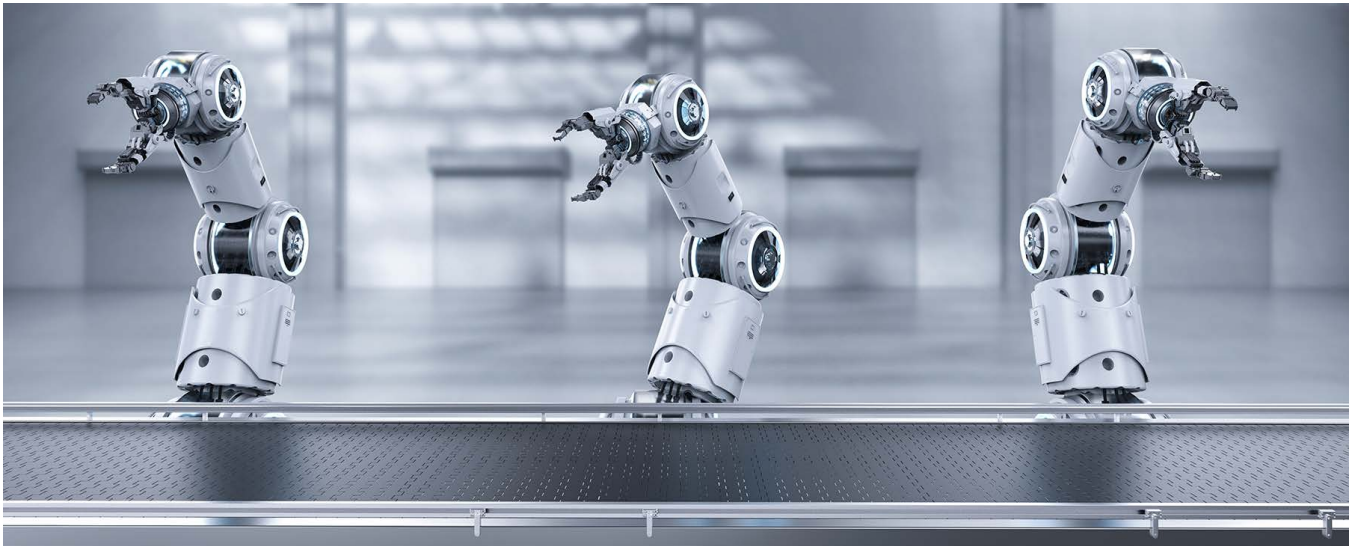
Le dernier article du présent Bulletin se consacre à un thème peut-être plus intéressant en période propice aux refroidissements : la santé et, plus particulièrement, l'évolution future des dépenses de santé. Ces prévisions sont publiées deux fois par an ; vous pourrez découvrir ici les conclusions des dernières prévisions.

Nous vous remercions de votre fidélité, et nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une excellente année 2019 !

Anne Stücker et Solenn Le Goff

# CONJONCTURE ET RECHERCHE

## La Suisse « fer de lance de l'innovation », une renommée encore méritée ?



**Le KOF a analysé les activités d'innovation des entreprises suisses durant la période 2014–2016, à la demande du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). L'enquête a été menée auprès des entreprises du secteur privé dans l'industrie, le bâtiment et les services. Pour les entreprises suisses, l'innovation semble aujourd'hui plus difficile et plus coûteuse.**

### **La Suisse figure toujours parmi les pays les plus novateurs au monde, mais ...**

Dans les classements internationaux en matière d'innovation, la Suisse occupe une des premières places sinon le premier rang depuis plusieurs années<sup>1</sup>. Mais l'image est trompeuse, car plusieurs signaux laissent entrevoir une détérioration de la situation. Au cours des dernières années, plusieurs indicateurs ont enregistré une baisse, également par rapport à l'étranger.

Les entreprises suisses éprouvent plus de difficulté à innover que par le passé. Le nombre des entreprises dégageant les moyens nécessaires est en régression (cf. G 1). Deux indicateurs le confirment. Le plus net recul concerne le nombre des entreprises menant leurs activités de R&D en Suisse. La part des entreprises de Suisse dont les activités

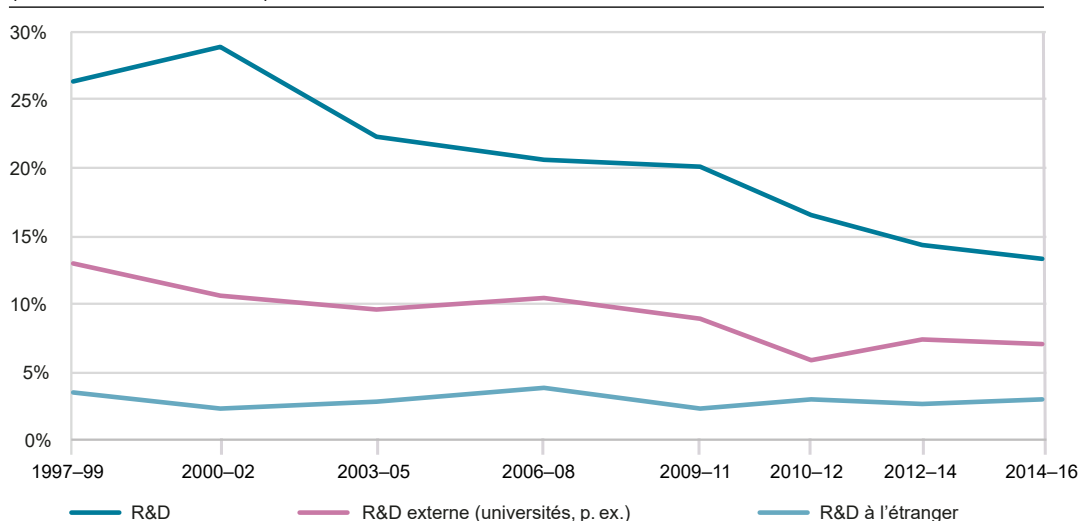
de R&D se déroulent à l'étranger est toutefois demeurée stable ; les mandats de recherche externes (universités et autres instituts de recherche) sont de nouveau en hausse, alors que la tendance à la diminution persistait depuis 2012.

Pour toutes les entreprises, indépendamment de leur taille et de leur secteur d'activité, le coût occasionné par une innovation reste le principal obstacle. De même, la durée d'amortissement est également citée par toutes les entreprises comme étant un obstacle majeur. Avant tout, les PME situent les problèmes au niveau du coût élevé des activités d'innovation et donc de leur financement, car elles manquent de fonds propres et ont du mal à trouver des sources de financement externes.

<sup>1</sup> Global Innovation Index 2018 et European Innovation Scoreboard 2018.

**G 1 : Tendence à la baisse des dépenses d'innovation**

Évolution de la part des entreprises menant des activités R&D entre 1998 et 2016 (ensemble de l'économie)



**La promotion publique de l'innovation concerne souvent les entreprises de plus de 50 salariés**

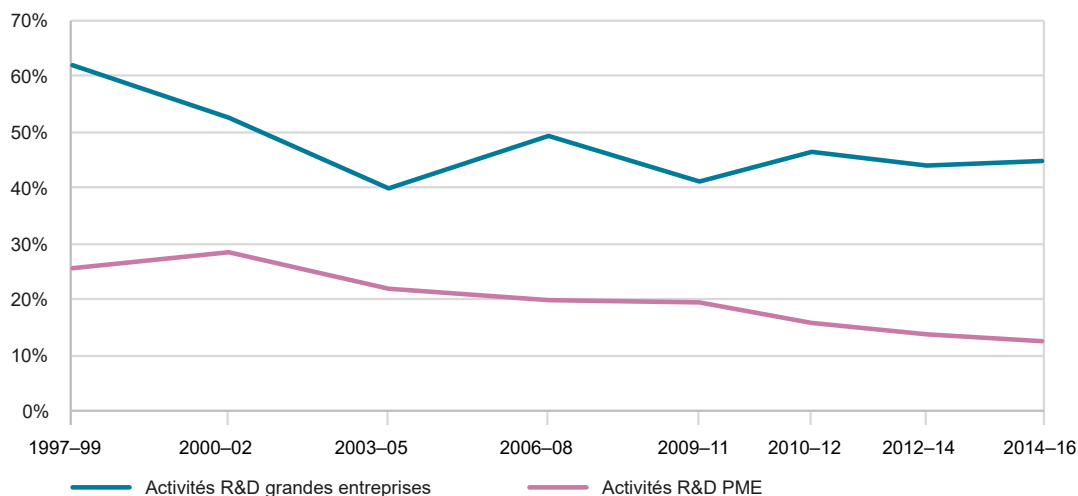
En Suisse, la promotion publique de l'innovation ne consiste que très rarement en un soutien financier direct des entreprises. À la place, dans le cas d'un projet de recherche mené conjointement par une entreprise et une université, par exemple, l'État finance la part de l'université.

Malgré le recul observé ces dernières années, le nombre des entreprises soutenues est aujourd'hui plus élevé qu'il y a 20 ans. Ce sont surtout les programmes nationaux (tels que ceux menés par Innosuisse [autrefois CTI]), les pro-

grammes d'encouragement cantonaux et d'autres services nationaux qui ont élargi leur soutien entre 2010 et 2014. La promotion de l'innovation profite le plus souvent aux entreprises de plus de 50 salariés (62,1% des entreprises ayant reçu en 2015 une aide cantonale, régionale ou nationale). Ce problème de financement concerne en premier lieu les entreprises de moins de 50 salariés. La promotion par le biais de programmes internationaux (de l'UE, p. ex.) ne concernait en 2016 que 2,1% des entreprises. Là encore, ce sont surtout les grandes entreprises qui en tirent parti (6,5% contre 1,8% des PME).

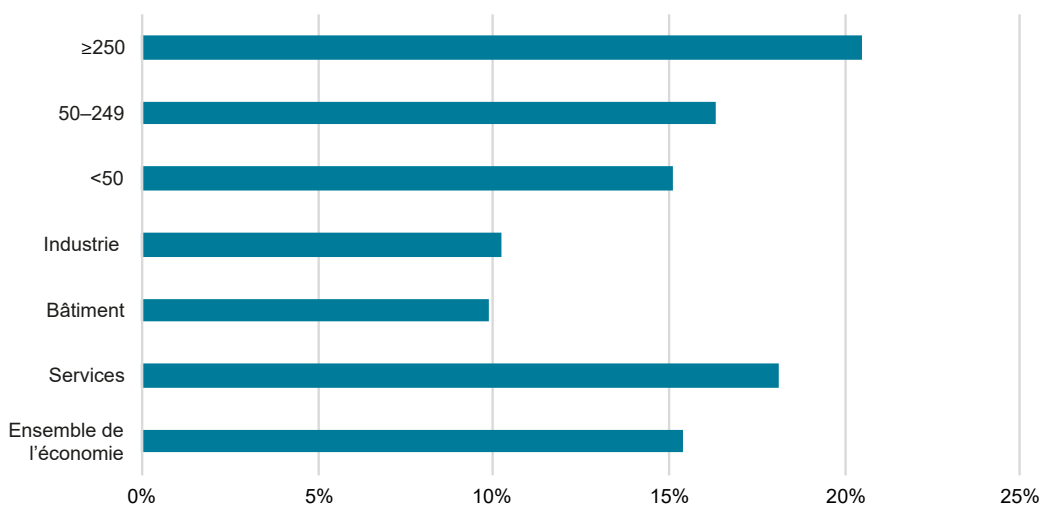
**G 2 : Recul constant de l'innovation dans les PME**

Part des entreprises menant des activités R&D, selon leur taille, tous secteurs confondus



### G 3 : Les grandes entreprises investissent davantage dans les TIC

Part des investissements dans les TIC par rapport à l'ensemble des investissements 2014–2016



Par conséquent, il serait peut-être judicieux que les programmes nationaux se concentrent davantage sur les petites entreprises, qui ne bénéficient guère des programmes internationaux.

#### Les grandes entreprises peuvent investir davantage que les PME

L'écart entre les PME et les grandes entreprises dans le domaine de l'innovation ne cesse de croître. Dans les grandes entreprises, on observe depuis 2009 une légère augmentation de la part des entreprises menant des activités de recherche et développement (R&D), tandis que, dans les PME, qui représentent plus de 99% des entreprises de Suisse, cette part n'a cessé de diminuer depuis 2000 (cf. G 2).

De même, la part des dépenses en R&D dans le chiffre d'affaires est deux fois plus élevée dans les grandes entreprises : l'intensité de recherche se situe en moyenne à 4,5%, alors qu'elle s'élève à 2,2% dans l'ensemble de l'économie et à 2,05% dans les PME. De même, la part du chiffre d'affaires revenant aux produits novateurs s'est fortement accrue dans les grandes entreprises au cours des dernières années, pour s'établir à un niveau supérieur à celui du reste de l'économie (41% contre 34,7%).

#### Innovation et numérisation de plus en plus liées

De nos jours, une entreprise novatrice de Suisse correspond plutôt à une entreprise qui améliore ses produits et les adapte aux évolutions (optimisation des processus de production, p.ex.), qu'à une entreprise qui lance des nouveautés sur le marché (produits ou services).

Comme la numérisation a des incidences dans tous les secteurs d'une entreprise et permet de nouveaux modèles d'organisation, les innovations et le degré de numérisation d'une entreprise sont souvent étroitement liés.

L'analyse des investissements effectués dans les technologies d'information et de communication (TIC) permet de déterminer le degré de numérisation. Durant la période 2014–2016, les entreprises suisses ont investi en moyenne près de 300 000 francs en TIC (matériels et logiciels). Les grandes entreprises n'investissent pas seulement en valeur absolue dans les TIC, elles présentent également une part d'investissement plus élevée dans ce domaine (par rapport aux investissements bruts) que celle des autres entreprises (>20% contre 16% des entreprises de 50–259 salariés et 15% chez les plus petites; cf. G 3). Il en va de même pour les services.

#### Contact

Martin Wörter | woerter@kof.ethz.ch

## KOF Indice du marché de l'emploi des jeunes : il y a inadéquation des compétences et inadéquation des compétences

**Le degré élevé d'inadéquation des compétences en Grande-Bretagne est-il comparable à celui de l'Allemagne ? Une analyse spéciale menée dans le cadre de la nouvelle édition de l'indice du marché de l'emploi des jeunes du KOF répond à cette question. L'enquête révèle que des causes différentes peuvent aboutir à un même taux d'inadéquation des compétences. La recherche d'un moyen approprié de lutte contre l'inadéquation des compétences dans un pays doit tenir compte de certaines composantes de l'indicateur.**

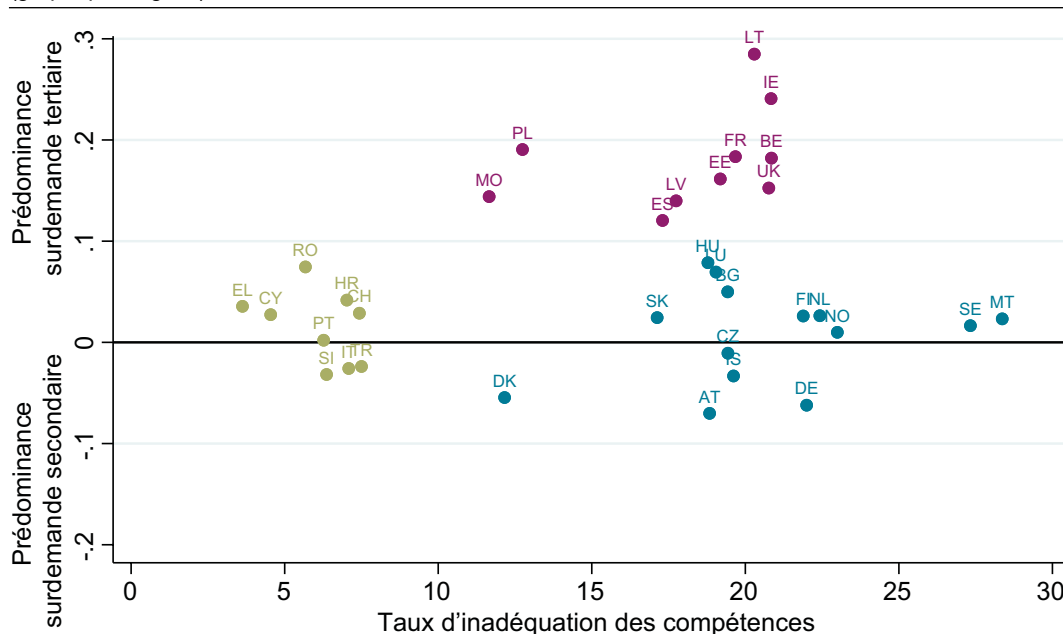
L'indice du marché de l'emploi des jeunes du KOF (KOF YLMI)<sup>1</sup> reflète la situation des jeunes sur le marché du travail à l'aide d'une approche multidimensionnelle. Douze indicateurs sont pris en considération, répartis entre quatre dimensions (état du marché du travail, qualité du travail, système de formation et facilité d'accès au marché du travail), puis agrégés pour fournir un indice. La cinquième édition du KOF YLMI élargit la base de données en ajoutant l'année 2016. Les nouvelles données confirment la position de leader de la Suisse, qui occupe le deuxième rang dans le classement international.

### Composantes de l'inadéquation des compétences

L'analyse spéciale menée dans le cadre de la nouvelle édition du KOF YLMI met l'accent sur le taux d'inadéquation des compétences, qui fait partie de la dimension « système de formation ». On parle d'inadéquation des compétences quand l'offre et la demande en employés ne coïncident pas. Le taux d'inadéquation des compétences a été décomposé en vue d'affiner les différentes caractéristiques de cet indicateur. La définition du taux d'inadéquation des compétences utilisée dans le cadre du KOF YLMI se fonde sur un indice dit d'inégalité. Celui-ci résulte de la différence entre les parts de salariés ayant un diplôme au niveau primaire,

### G 4 : Taxonomie de l'inadéquation des compétences

(graphique original)



- Équilibre
- Déséquilibre équivalent au degré secondaire et tertiaire
- Déséquilibre plus marqué au degré secondaire qu'au degré tertiaire

<sup>1</sup> KOF Youth Labour Market Index



secondaire et tertiaire et les parts de chômeurs aux mêmes trois niveaux. Si, par exemple, la part des chômeurs ayant un diplôme de degré primaire est nettement plus élevée que celle des salariés ayant le même diplôme, on parlera d'une suroffre en jeunes de formation primaire. En revanche, il sera question d'une surdemande si la part des chômeurs de formation primaire est plus faible que la part des salariés ayant la même formation. La même terminologie s'applique également aux jeunes ayant suivi une formation secondaire et tertiaire.

### **Taxonomie de l'inadéquation des compétences**

Les analyses suggèrent que les paramètres du taux d'inadéquation des compétences varient considérablement d'un pays à l'autre. Le modèle se révèle différent en particulier au niveau secondaire et tertiaire. En revanche, tous les pays à l'exception de la Turquie présentent une suroffre au degré primaire. Afin de mieux classer les différents modèles, le graphique G 4 présente une taxonomie possible (classification). L'axe x indique la valeur du taux d'inadéquation des compétences, qui se situe potentiellement entre 0 et 100. L'axe y indique dans la zone supérieure que la surdemande en jeunes de formation tertiaire est supérieure à la surdemande en jeunes de formation secondaire ( $y > 0$ ). Dans la zone inférieure, la surdemande en jeunes ayant suivi une formation secondaire excède la surdemande en jeunes titulaires d'un diplôme tertiaire ( $y < 0$ ).

Globalement, trois groupes peuvent être constitués. Le premier groupe (vert) se caractérise par un taux d'inadéquation des compétences relativement faible. Dans des pays comme la Grèce, Chypre, la Roumanie, la Croatie et la Suisse, la surdemande au niveau tertiaire est légèrement supérieure à la surdemande au degré secondaire. Le contraire s'applique à la Slovénie, à l'Italie et à la Turquie. Au Portugal, la surdemande est pratiquement équivalente au niveau secondaire et tertiaire.

Si l'on se concentre sur les pays présentant un taux élevé d'inadéquation des compétences, on peut définir un autre groupe de pays (bleu), qui se répartissent autour de la ligne horizontale. Il s'ensuit que la surdemande en jeunes de formation secondaire et tertiaire est équivalente. Cinq de ces pays – Danemark, Autriche, République tchèque, Islande et Allemagne – présentent une surdemande au degré secondaire légèrement supérieure à la surdemande au niveau tertiaire (ils se situent sous la ligne). Dans les neuf pays restants – Slovaquie, Hongrie, Luxembourg, Bulgarie, Finlande, Pays-Bas, Norvège, Suède et Malte –, la surdemande au niveau tertiaire excède légèrement la surdemande au niveau secondaire.

Le troisième groupe (rose) comprend tous les pays où la surdemande au degré tertiaire prédomine largement. Cela signifie que, dans ces pays, le taux d'inadéquation des compétences consiste principalement en une très forte surdemande en main-d'œuvre titulaire d'un diplôme tertiaire. Figurent dans ce groupe le Monténégro, la Pologne, l'Espagne, la Lettonie, l'Estonie, la France, la Belgique, La Grande-Bretagne, l'Irlande et la Lituanie.

Pour résumer, nous pouvons dire que l'hétérogénéité observée dans le modèle du taux d'inadéquation des compétences est élevée. Il importe par conséquent de ne pas prendre en compte l'inadéquation des compétences sur un plan agrégé, mais d'analyser également la cause des déséquilibres.

### **Contact**

Filippo Pusterla | pusterla@kof.ethz.ch

Ursula Renold | ursula.renold@kof.ethz.ch

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site :

[www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch) →

L'étude du KOF n° 123 «Disentangling Skills Mismatch. Fifth Release of the KOF Youth Labour Market Index»- peut être consultée sur notre site Internet :

[www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch) →

## Les dépenses de santé poursuivent leur hausse, mais au ralenti par rapport au PIB

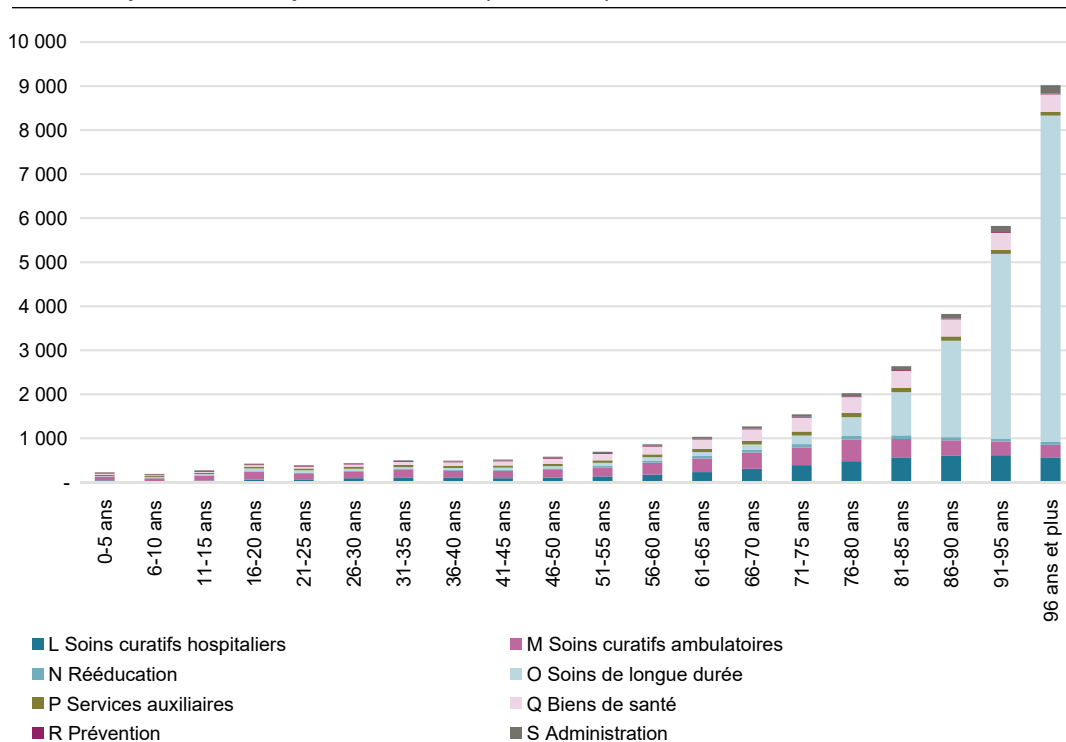
**Les dépenses de santé poursuivront leur hausse dans les années à venir. La forte croissance du produit intérieur brut en valeur nominale à partir de 2018 ralentira l'augmentation relative des dépenses de santé par rapport au PIB. Le coût de la santé par habitant dépassera 10 000 Fr. par an, selon le calcul établi par le KOF dans ses prévisions. Les dépenses continueront de se déplacer depuis les soins hospitaliers vers les soins ambulatoires.**

Plusieurs facteurs déterminent l'évolution des dépenses de santé. Comme ce secteur est un secteur à forte intensité de main-d'œuvre, l'évolution des salaires nominaux se reflète souvent dans l'évolution des dépenses. La situation économique générale est un autre facteur déterminant : la demande en prestations médicales tend à augmenter en période de bonne conjoncture. De plus, la structure démographique et son évolution constituent également un facteur essentiel : en ce qui concerne les prévisions des dépenses de santé, les cohortes de population âgée jouent un rôle prépondérant car elles consomment davantage de prestations médicales et en particulier de soins que les jeunes cohortes (cf. G 5). Par ailleurs, les mesures politiques sont également importantes dans le secteur de la santé pour ce qui est de l'évolution des dépenses.

### Augmentation soutenue dans les années à venir

Cette année, en raison de la bonne évolution conjoncturelle, les salaires nominaux auront augmenté un peu plus qu'au cours des dernières années. De plus, il est probable que les cohortes de population âgée auront davantage augmenté que l'année précédente. La modification d'ordonnance relative au tarif médical TARMED, adoptée par le Conseil fédéral en octobre 2007, est censée générer des économies annuelles de 470 millions de francs. De même, la vérification réintroduite du prix des médicaments produira aussi un effet modérateur. Compte tenu de ces facteurs, une hausse des dépenses de santé de 3,8% est à prévoir cette année.

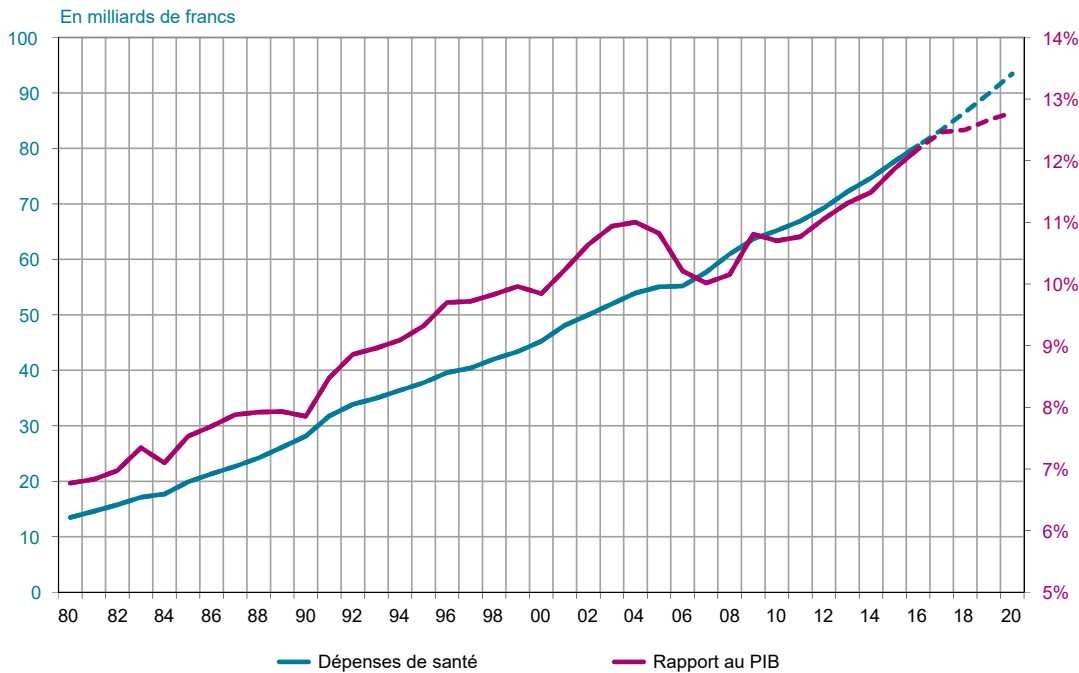
**G 5 : Coût par habitant et par mois en 2015 (estimation)**



Source : Office fédéral de la statistique



## G 6 : Évolution absolue et relative des dépenses de santé



Cette croissance ne sera que légèrement plus élevée dans les deux années à venir (hausse de 3,9%). En 2019, la croissance des salaires et le nombre de personnes âgées progresseront un peu plus qu'en 2018. Les économies résultant des mesures privilégiant les soins ambulatoires plutôt qu'hospitaliers ainsi que de la vérification du prix des médicaments ne freineront que faiblement la hausse des dépenses de santé. En 2020, les salaires nominaux poursuivront leur hausse. En revanche, l'évolution démographique ne s'accéléra plus dans un premier temps.

### Hausse ralentie par rapport au PIB

Comme les dépenses de santé sont mesurées en termes nominaux, il est également intéressant d'observer son évolution relative par rapport à la performance économique nominale. La croissance vigoureuse du produit intérieur brut en valeur nominale à compter de 2018 ralentira la hausse relative des dépenses de santé par rapport au PIB. Le ratio des dépenses de santé passera donc de 12,2% (2016) à 12,8% en 2020 (cf. G 6).

### Déplacement persistant de l'hospitalier vers l'ambulatoire

Les dépenses de santé peuvent être considérées depuis trois perspectives différentes : ce qui est proposé « prestations », qui propose « prestataires » et qui paie « régime de financement ». Chacune de ces catégories comprend plusieurs sous-catégories.

L'analyse des différentes catégories révèle que, parmi les prestations, le secteur des « services auxiliaires » devrait poursuivre sa forte hausse, mais à un rythme un peu moins soutenu que durant les dernières années. Nous estimons par ailleurs que les « soins curatifs ambulatoires » se développeront plus rapidement que les « soins curatifs hospitaliers ». Parmi les prestataires, les « autres prestataires de services ambulatoires » et les « prestataires de services auxiliaires » enregistrent des taux de croissance élevés. L'évolution est plus hétérogène au niveau des « régimes de financement », l'« assurance-maladie obligatoire » et les « versements directs des ménages » affichant les plus fortes hausses.

### Contact

Marko Köthenbürger | koethenbuenger@kof.ethz.ch

# INDICATEURS DU KOF

## KOF Indicateur de la situation des affaires : léger redressement

**L'indicateur de la situation des affaires du KOF dans le secteur privé en Suisse a progressé en novembre (cf. G 7). L'indicateur affiche donc à nouveau pour la première fois une hausse, après avoir chuté les trois mois précédents. La situation des affaires dans les entreprises suisses s'avère donc majoritairement bonne et actuellement solide.**

L'évolution tendanciellement positive de l'indicateur de la situation des affaires du KOF se caractérise en novembre par une évolution favorable dans l'industrie de transformation et dans le commerce de détail (cf. T 1). Dans ces deux secteurs d'activité, l'indicateur a plus que compensé le recul du mois précédent. La situation est demeurée pratiquement inchangée chez les prestataires de services financiers et assuranciers. Dans le bâtiment et les bureaux d'études, la situation s'est légèrement assombrie en novembre. Le commerce de gros, l'hôtellerie et les autres prestataires de services ont été interrogés pour la dernière fois en octobre. Dans ces trois secteurs d'activité, la situation des affaires affichait alors un léger éclaircissement.

La situation des affaires s'améliore dans la majorité des régions définies par l'OFS. L'indicateur a notamment progressé en Suisse orientale, en Suisse centrale et sur le Plateau (cf. G 8). Dans le Nord-Ouest de la Suisse ainsi que la région zurichoise, la situation s'est quelque peu éclaircie. Le Bassin lémanique et, dans une mesure un peu plus large, le Tessin se dissocient de l'évolution globalement positive de novembre.

### Explication des graphiques :

Le graphique G 7 présente l'indicateur de la situation des affaires du KOF dans l'ensemble des secteurs concernés par l'enquête. En ce qui concerne les secteurs d'activité sollicités trimestriellement, la situation des affaires est considérée comme constante dans les mois intermédiaires.

**G 7: KOF Indicateur de la situation des affaires**  
(Solde, valeur désaisonnalisée)



**T 1 : KOF Indicateur de la situation des affaires en Suisse (soldes, valeurs désaisonnalisées)**

	Nov 17	Déc 17	Jan 18	Feb 18	Mar 18	Avr 18	Mai 18	Juin 18	Juil 18	Aug 18	Sep 18	Oct 18	Nov 18
<b>Secteur privé (total)</b>	22.8	23.5	25.8	26.4	26.5	26.3	28.2	27.1	29.0	28.8	28.5	28.2	29.4
<b>Industrie de transformation</b>	20.3	19.6	20.4	21.8	22.4	21.0	26.7	24.2	27.0	28.5	26.3	22.6	27.2
<b>Bâtiment</b>	29.4	28.3	30.2	30.3	28.0	30.2	29.7	28.7	29.2	27.6	27.7	29.5	28.8
<b>Bureaux d'études</b>	49.7	49.7	45.9	48.8	50.4	48.3	47.1	47.0	45.4	46.5	45.5	45.8	44.3
<b>Commerce de détail</b>	0.6	3.9	1.8	7.6	5.5	0.2	7.8	7.4	10.2	8.2	9.7	6.9	10.2
<b>Commerce de gros</b>	-	-	27.7	-	-	26.9	-	-	33.0	-	-	34.3	-
<b>Services financiers</b>	34.4	39.6	41.1	39.8	41.2	41.7	42.9	39.8	41.3	38.8	40.3	40.9	40.8
<b>Hôtellerie</b>	-	-	3.2	-	-	6.4	-	-	7.8	-	-	9.2	-
<b>Autres services</b>	-	-	26.3	-	-	27.3	-	-	27.2	-	-	28.3	-

Réponses à la question : Nous jugeons notre situation bonne/satisfaisante/mauvaise. Le solde correspond au pourcentage de réponses « bonne » moins le pourcentage de réponses « mauvaise ».

Le graphique G 8 indique la situation des affaires dans les grandes régions définies par l'Office fédéral de la statistique. Les régions présentent des couleurs différentes en fonction de la situation des affaires. À l'intérieur des régions, les flèches indiquent la variation de la situation par rapport au mois précédent. Une flèche dirigée vers le haut, par exemple, indique que la situation s'est améliorée en variation mensuelle.

**G 8 : KOF Situation des affaires dans les entreprises du secteur privé**

L'inclinaison des flèches indique la variation de la situation des affaires par rapport au mois précédent.

Source : KOF

Soldes

55 à 100	entre 30 et 55	entre 16,5 et 30
entre 9 et 16,5	entre 5 et 9	entre -5 et 5
entre -9 et -5	entre -16,5 et -9	entre -30 et -16,5
entre -55 et -30	entre -100 et -55	

L'indicateur de la situation des affaires du KOF se fonde sur plus de 4500 réponses d'entreprises suisses. Chaque mois, les entreprises de l'industrie, du commerce de détail, du bâtiment, du secteur des bureaux d'études ainsi que les prestataires de services financiers et assurantiel sont interrogés. Les entreprises de l'hôtellerie, du commerce de gros ainsi que les autres prestataires de services font l'objet d'une enquête trimestrielle, menée le premier mois de chaque trimestre. Les entreprises sont notamment invitées à porter un jugement sur la situation actuelle de leurs affaires. Elles peuvent qualifier la situation de « bonne », « satisfaisante » ou « mauvaise ». La valeur solde de la situation actuelle est la différence entre les pourcentages de réponses « bonne » et « mauvaise ».

**Contact**

Klaus Abberger | abberger@kof.ethz.ch

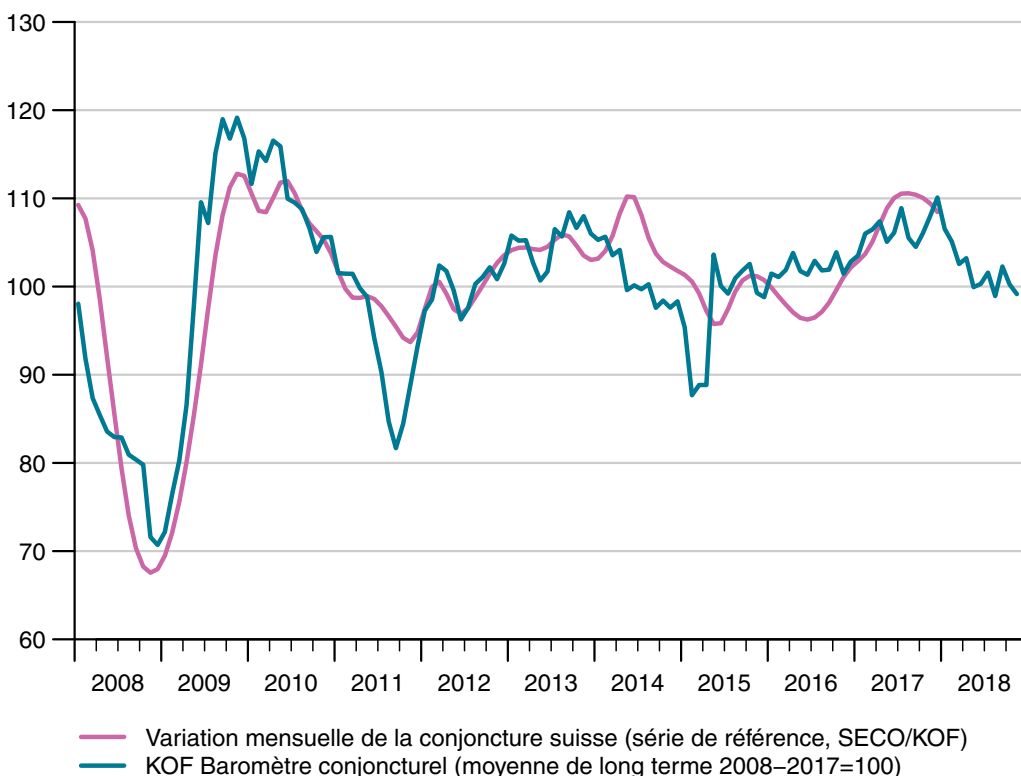
Pour de plus amples informations sur les enquêtes conjoncturelles du KOF visitez notre site web :

[www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch) →

## KOF Baromètre conjoncturel : léger assombrissement des perspectives

**Le baromètre conjoncturel du KOF a baissé pour la deuxième fois consécutive en novembre (cf. G 9). Avec 99,1 points, il se situe désormais légèrement en-dessous de sa moyenne à long terme. L'économie suisse fait face à une période un peu plus difficile.**

**G 9 : KOF Baromètre conjoncturel et série de référence**



Le baromètre conjoncturel du KOF a diminué de 1,1 point en novembre, passant de 100,2 en octobre (révision de 100,1 points) à 99,1 points. Cette évolution est notamment imputable à la détérioration des perspectives d'exportation. Les impulsions provenant de l'étranger devraient quelque peu fléchir au cours des prochains mois. De même, l'évolution du secteur bancaire et assurantiel devrait aussi perdre de son élan. En revanche, la conjoncture bénéficie d'un léger soutien de la part du bâtiment et de la consommation privée. L'industrie de transformation s'oppose également à la tendance baissière. Les indica-

teurs de ce secteur ont affiché, dans l'ensemble, une évolution positive.

Dans le secteur manufacturier (industrie de transformation et bâtiment), les indicateurs relatifs à l'évolution de l'emploi en particulier suggèrent un refroidissement. Les facteurs contraignants du secteur manufacturier ont toutefois été plus que compensés en novembre par les indicateurs liés aux carnets de commandes, à la position concurrentielle, à la situation générale des affaires, à l'évolution de la production et à la gestion des stocks.

À l'intérieur de l'industrie de transformation, les perspectives se sont améliorées dans la chimie, la pharmacie, les plastiques, le textile et l'habillement, le papier et l'imprimerie, ainsi que dans la construction mécanique et automobile. Les tendances à la baisse affectent le secteur alimentaire ainsi que la production d'appareillages électriques.

### **Baromètre conjoncturel du KOF et série de références : mise à jour annuelle**

La mise à jour annuelle du baromètre conjoncturel du KOF a eu lieu en septembre 2018. Elle comporte les étapes suivantes : redéfinition du pool des indicateurs intégrés dans le processus de sélection, actualisation de la série de référence et réexécution du mécanisme automatique de sélection des variables.

Le pool de base, actualisé et élargi, utilisé pour la sélection des variables consiste désormais en un peu plus de 500 indicateurs. En ce qui concerne la série temporelle de référence actualisée, il s'agit d'un taux de croissance lissé en rythme annuel, et réparti par mois, du produit intérieur brut réel (PIB) de la Suisse des dix dernières années, conformément aux comptes nationaux, corrigés des effets des grandes manifestations sportives internationales, et

publiés par le Secrétariat d'État à l'économie au début de septembre 2018. Ces comptes se fondent sur la statistique relative au PIB publiée par l'Office fédéral de la statistique le 28 août 2018.

À la suite de notre sélection automatisée des variables, le baromètre conjoncturel actualisé repose désormais sur 345 indicateurs (contre 273 dans la version précédente, 104 indicateurs ayant été ajoutés et 32, supprimés). Ils sont réunis en un indicateur global par le biais de pondérations statistiques obtenues par extraction des premières composantes principales.

### **Contact**

Klaus Abberger | [abberger@kof.ethz.ch](mailto:abberger@kof.ethz.ch)

Vous trouverez davantage d'informations sur le baromètre conjoncturel du KOF ici : [www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch) →

# AGENDA

## Manifestations du KOF

### KOF Research Seminar:

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-research-seminar](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-research-seminar) →

### KOF-ETH-UZH International Economic Policy Seminar:

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-eth-uzh-seminar](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-eth-uzh-seminar) →

## Conférences/Workshops

**Vous trouverez sur notre site les conférences et workshops actuels :**

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/conferences](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/conferences) →

## Agenda KOF

Retrouvez ici nos rendez-vous destinés aux médias :

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/medias/agenda-mediatique](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/medias/agenda-mediatique) →

## Autres publications du KOF

Vous trouverez sur notre site la liste complète des publications du KOF (analyses, working papers et études du KOF).

[www.kof.ethz.ch/fr/publications](http://www.kof.ethz.ch/fr/publications) →

## Mentions légales

Editrice KOF Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich

Direction Prof. Dr. Jan-Egbert Sturm

Rédaction Anne Stücker, Solenn Le Goff

Layout Vera Degonda, Nicole Koch

Images Shutterstock

Adresse postale LEE G 116, Leonhardstrasse 21, 8092 Zurich

Téléphone +41 44 632 42 39

E-Mail bulletin@kof.ethz.ch

Téléfax +41 44 632 12 18

Website www.kof.ethz.ch

ISSN 1662-4270 | Copyright © EPF Zurich, KOF Centre de recherches conjoncturelles, 2018

Toute publication d'une reproduction (même par extraits) n'est permise qu'avec l'autorisation de l'éditeur et avec mention de la source.

## Service Client

Le bulletin du KOF est un service gratuit qui vous informe chaque mois par courrier électronique sur les derniers développements conjoncturels, sur nos travaux de recherche et sur les principales manifestations.

Inscrivez-vous : [www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/inscription.ch](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/inscription.ch) →

Pour consulter les bulletins précédents, rendez-vous dans nos archives :  
[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/numeros/archives.ch](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/numeros/archives.ch) →

Rendez-nous visite sur notre site : [www.kof.ethz.ch/fr/](http://www.kof.ethz.ch/fr/) →

Vous pouvez vous procurer des séries temporelles issues de notre vaste banque de données via notre service des données :  
[www.kof.ethz.ch/fr/donnees.ch](http://www.kof.ethz.ch/fr/donnees.ch) →

Prochaine date de publication : 11 Janvier 2019

# KOF

ETH Zurich  
KOF Centre de recherches conjoncturelles  
LEE G 116  
Leonhardstrasse 21  
8092 Zurich

Téléphone +41 44 632 42 39

Téléfax +41 44 632 13 52

[www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch)

#KOFETH

